

Le 23 mars 2018

Appuyons la banque postale, appuyons la motion M-166

À l'automne 2013, le STTP lançait sa campagne faisant la promotion de services bancaires postaux. Nous disions alors, et c'est toujours vrai aujourd'hui, que les services bancaires postaux permettraient non seulement de diversifier les revenus de Postes Canada, mais aussi de réduire l'exclusion financière et la marginalisation des gens et des collectivités abandonnées par les grandes banques, c'est-à-dire les petites villes, les régions du Nord, les populations de quartiers défavorisés et les communautés autochtones vivant en milieu urbain.

La réaction des gens ne nous a pas surpris outre mesure. Ils nous demandaient essentiellement de leur expliquer ce qu'est une banque postale et pourquoi elle représente une solution. Depuis, nous renseignons les gens en collaborant avec des alliés, en intervenant auprès d'hommes et de femmes politiques, et en faisant appel aux médias, aux réseaux sociaux et à Internet. Les banques postales connaissent un immense succès partout dans le monde. Elles sont devenues un pilier de la viabilité à long terme de nombreuses administrations postales, sans compter qu'elles permettent à un grand nombre de personnes – que les banques ne veulent pas desservir – d'avoir accès à des services bancaires et financiers.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). Les maîtres de poste joueront un rôle essentiel dans le succès de la banque postale en milieu rural.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre campagne, rendez-vous au sttp.ca/fr/banquepostale.

Nos efforts produisent des résultats. La banque postale est devenue une question d'actualité au Parlement fédéral.

L'an dernier, la députée Niki Ashton a parrainé une pétition sur les services bancaires postaux. Cette année, la députée Irene Mathyssen, porte-parole néo-démocrate en matière de questions postales, a présenté une motion d'initiative parlementaire (M-166) qui demande au gouvernement fédéral d'examiner la possibilité d'offrir des services bancaires postaux par l'entremise de Postes Canada. La motion sera débattue en Chambre à compter du lundi 26 mars.

Appuyez la motion :

- Appelez ou écrivez à votre députée ou député fédéral – voir www.banquepostale.ca;
- (Vous trouverez le nom de votre députée ou député à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca/Parliamentarians/fr/members)
- Signez la pétition à www.npd.ca/postal-banking-fr

Nous avons encore beaucoup d'obstacles à surmonter avant que la banque postale ne voie le jour. Les efforts en valent toutefois la peine, car les services bancaires postaux assureront pour de nombreuses années la santé financière de Postes Canada et réduiront les inégalités financières. Nous devons dès maintenant convaincre le gouvernement fédéral qu'il s'agit d'une idée gagnante et qu'il doit obliger Postes Canada à offrir des services bancaires pour assurer sa viabilité à long terme.

Solidarité,



Mike Palecek
Président national

2015-2019 / Bulletin n° 332
/jyl sepb 225 / ab/scfp 1979

